sens qu'en plombant le terrain on s'expose à casser c'est que les lois qui les régissent sont défectueuses, mouillor les racines pour que la terre s'y attache immédiatement, et de verser doucement un arrosoir d'eau autour du pied pour aider au tussement.

Los jennos arbros, uno fois plantes, no doivent pas être complètement abandonnés à eux mêmes: il saut d'abord les défendre contre les vents qui pourraient du lion. les déraciner ou même les rompre, les casser; il faut également les défondre contre les sécheresses de l'été.

Le binage, les paillis sont très efficaces, et mieux encore les arrosements, quand c'est possible, sont les principaux moyens employés pour donner de la vi gneur aux arbres. M'oublicz pas que ce serait une ex collecte opération que d'administrer aux jeunes arbres, dans le courant de l'été et surtout au moment où la végétation est plus active, quelques arrosements en

ongrais liquide.

Tous ces petits soins que reclame la plantation des arbres fruitiers vous paraîtrent minutieux, mais per mettez-nous de vous dire qu'étant nécessaires pour assurer un succès complet, si l'on en ténait toujours compte, on n'aurait qu'à s'on applaudir par la suite. En les mettant en pratique, vous pouvez être certains do réassir dans votre plantation d'arbres fruitiers. Au contraire, si vous refusez à vos arbres fruitiers les soins qui sont indispensables, vous n'aurez qu'à vous on prendre à votre insouciance, de l'échec que vous éprouverez, et ce sera à tort que vous accuserez le pe piniériste de qui vous avez acheté vos arbres, de vous avoir trompés.

Congrès Agricole.

M. lo Rédacteur.

Le 31 janvier 1883, après avis donné aux présidents des cercles agricules du comté de l'Islet, plusieurs let n'ont commoncé à souscrire à la Société d'agriculd'entre oux, de concert avec un bon nombre de ture que dans ces dernières années, la construction membres de la Société d'agriculture de ce comté, et d'un édifice pour les exhibitions aurait l'effet de déune assistance considérable, se réunissaient dans le courager les nouveaux souscripteurs; nouveau presbytère de St-Aubert.

M. Emond Polletier, cultivateur expérimenté de St-Eugono, présida l'assemblée; M. Alfred Ouellet, joune à la charrue; agriculteur de St Aubert, élève diplôme de l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne Lapocatiore, fut élu sccré-

tairo.

Le Révd M. F. X. Méthot, curé do St-Eugène, qui avait lui-même suggéré ce congrès, développa avec connaissance de cause, trois questions importantes, dans les circonstances présentes:

10. Les cercles agricoles et leurs associations.—Il a représenté que les cercles agrícoles, au nombre de trente neuf, font du bien et forment un rouge néces saire dans notre organisation d'agriculture devant être aux Sociétés d'agriculture ce que les Conseils de Paroisse sont aux Conseils de comté, avec leurs attributions respectives, dont la principale sorait l'instruction agricole, et voulant que les Cereles agricoles soient reconnus légalement, pour leur plus grande efficacitó.

20. Les Sociétés d'agriculture et les lois qui les régissent.—Si les sociétés d'agriculture fonctionnent avoc si peu de profit, les plaintes étant innombrables, l'efficacité désirable.

les racines ou tout au moins à les meurtrir; il suffit ou bien certuins personnages savent profiter de toutes d'appuyer légèrement avec le pied pour tasser la terre. Les complications de ces lois pour viser à leur unique Dans une plantation très tardive, il est avantageux de l'intérêt, sans tenir compte de l'intérêt général. Les anciennes paroisses ayant l'avantage, fournissent des héros que los nouvelles paroisses ne sauraient déconvrir dans la mêmo mesure, et dans ce combat d'intérêts, qui devient nécessaire, le faible se décourage, puisqu'il ne pout se défendre et devient la proie

> 30. La Société d'agriculture de l'Islet.—Les cultivateurs des nouvelles paroisses, appartenant à cette Société, se croyant lésés dans leurs intérêts, M. le conférencier, tout en réveillant l'attention des intéressés sur ce dont ils ont à se plaindre, a voule calmer leurs inquiétades et relever leur courage, dans le perspectivo d'un meilleur avenir. Il a signalé comme tout-àfait contraire aux intérêts des nouvelles paroisses d'appliquer les argents destinés à donner des prix aux formes les mionx tenues, pour cette année, à la construction de bâtisses, pour les exhibitions qui suivant la décision des directeurs devront à l'avenir se tenir au chef lieu.

> M. le Président, invité à faire connaître le fruit de son expérience en agriculture, recommanda fortement de se renseigner sur la manière de tenir sa charrao pour faire un bon labour et s'exempter de la fatigue. Il encouragea vivement les cultivateurs de se livrer à la culture des légumes, carottes, betteraves pour l'entretien des animaux et pour l'augmentation des bénéfices. Ces remarques farent secondées par l'expérience de M. Clément Bois, directeur du cercle agricole de St-

Aubert.

Résolutions du Congrès adressées à l'honorable Conseil d'agriculture.

10. Vu que les nouvelles paroisses du comté de l'Is-

20. Que les deniers de la dite Société seraient mieux employes en prix pour les terres défrichées ou faites

30. Qu'il est prématuré de fixer d'une manière permanente, dans le comté de l'Islet, le lieu des exhibi-

En conséquence les membres de la dite Société d'agriculture, priont l'honorable Consoil d'agriculture de rejeter toute proposition allant à dépenser des argents pour la construction de bâtisses permanentes.

St. Aubert, 31 janvier 1883.

EMOND PELLETIER, Président, Alfred Ouellet, Sécrétaire.

Résolutions du Congrès adressées à M. le Président du Comité permanant d'agriculture de l'Assemblée Légis. lative de Québec, par les membres de la Société d'agrigriculture des paroisses de St Aubert, St Eugène, St-Pamph le et Ste-Perpétue, et aussi les delégues des Cercles agricoles des dites paroisses.

10. Que les Sociétés d'agriculture n'ont pas toute